EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

MARCHES PUBLICS - AVENANTS

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES
(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

I – La réalisation de travaux

1) Réfection du Bassin du Jardin Lecoq

A la suite d'importants désordres d'étanchéité et de structure sur le grand bassin du Jardin Lecoq (2500m2), il convient de restaurer l'assise en sous-sol afin de supporter la structure du bassin puis de reconstituer l'ensemble du bassin par une structure en béton hydrofuge.
Pour se faire, il est proposé la conclusion d'un marché de travaux avec des entreprises spécialisées, cette consultation basée sur un cahier des charges précis laissera les variantes libres afin de pouvoir bénéficier des techniques particulières pouvant être proposées par les candidats.

Le coût global de l'opération est estimé à 480 000 €HT, dont 200 000 € TTC sont inscrits au budget principal 2008 sur l'imputation 23-823-2312.8-1613-640.

Le chantier est prévu dans le courant du premier semestre 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en lot unique

2) Centre technique « La charme » -
Réhabilitation des locaux du personnel et hangar de stockage

Il s'agit de lancer la procédure pour la dévolution des travaux, en corps d'état séparés, d'aménagement des bâtiments du centre technique de La Charme, utilisés par les équipes du service Maintenance exploitation de la DPB (pôles achats logistique, ateliers bâtiment et installations électriques et réseaux).
Ce projet, établi en concertation avec les personnels, afin de répondre aux attentes exprimées pour améliorer les conditions de travail, résulte de la mise en place de la direction à l'issue du projet de service.

Le coût global de l'opération est estimé à 920 000 € HT, dont 400 000 € TTC sont inscrits au budget principal 2008 sur l'imputation 23-020.1-231.31-2007012.
Le chantier est prévu dans le courant du premier semestre 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP

Marché attribué en 11 lots séparés.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
Lot n°1- Démolition maçonnerie
Lot n°2 - Couverture
Lot n°3 - Menuiseries métalliques ext.
Lot n°4 - Menuiserie bois
Lot n°5 - Plâtrerie Peinture
Lot n°6 - Faux-plafond
Lot n°7 - Carrelage - Faïence
Lot n°8 - Sol Souple
Lot n°9 - Plomberie - sanitaire
Lot n°10 - Electricité
Lot n°11 - Chauffage – Traitement d'air

II – L'achat de fournitures

1) Fourniture de matériaux de construction – clôtures

Le service DPB/Mex est amené à acheter des éléments de clôture, grillage et des accessoires de fermeture pour la réparation et la maintenance en régie des bâtiments municipaux.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini d'un an reconductible une deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti ; soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.
Le coût global de l'opération est estimé au minimum à 40 000 € H.T et au maximum à 160 000 HT pour les quatre ans de la durée totale du marché. Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur mini annuelle : 10 000,00 euros HT
valeur maxi annuelle : 40 000,00 euros HT

Nature des prestations :
Fourniture d'éléments de clôture, de grillage et d'accessoires de fermeture.

2) Acquisition de denrées alimentaires pour la DAJL et la DVSPE

Les marchés de denrées alimentaires destinées aux restaurants scolaires et au service animation et jeunesse de la Ville de Clermont-Ferrand arrivent à échéance le 31 décembre 2008.

Il convient, compte tenu des montants, de lancer une procédure européenne ouverte.
Les besoins de la DAJL et de la DVSPE ont été regroupés au sein de neuf lots afin de parvenir à réaliser des économies d'échelle.

En outre, le développement durable sera pris en compte au sein du critère valeur technique, il sera en effet demandé aux entreprises de présenter les démarches éco-responsables qu'elles mettent en œuvre notamment l'organisation logistique afin de diminuer l'utilisation des transports et la consommation d'énergie.
D'autre part, il est exigé des labels et certifications de qualité dans l'ensemble des lots, ceci afin de garantir un bon niveau qualitatif des repas présentés aux enfants de la Ville.
Le coût global de l'opération est estimé au minimum à 225 200 € HT et au maximum à 725 800 HT pour un an.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Marché attribué en 9 lots séparés.
Pour une durée de un an renouvelable 3 fois.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :

lot n° 1 :
Nature des prestations :
Fourniture de produits laitiers et ovo-produits pour les restaurants, les crèches et les services d'animation et de jeunesse.
Minimum 122 000 € HT/AN – Maximum : 365 000 € HT / AN

lot n° 2 :
Fournitures de poissons frais pour les restaurants scolaires
Minimum 20 000 € HT/AN – Maximum : 80 000 € HT / AN

lot n° 3 :
Fourniture de pain et viennoiserie pour les restaurants scolaires et les services d'animation et de jeunesse.
Minimum 21 200 € HT/AN – Maximum : 76 800 € HT / AN

lot n° 4 :
Fournitures de viandes cuites et hachées pour les restaurants scolaires
Minimum 15 000 € HT/AN – Maximum : 50 000 € HT / AN

Lot 5 :
Fourniture de pâtisseries fraîches pour les restaurants scolaires
Minimum 4 000 € HT/AN – Maximum : 24 000 € HT / AN

Lot 6 :
Fourniture de produits d'épicerie et de boissons pour la direction animation jeunesses et loisirs
Minimum 20 000 € HT/AN – Maximum : 70 000 € HT / AN

Lot 7 :
Fourniture de produits surgelés pour la direction animation jeunesses et loisirs
Minimum 8 000 € HT/AN – Maximum : 20 000 € HT / AN

Lot 8 :
Fourniture de fruits et légumes pour la direction animation jeunesses et loisirs
Minimum 8 000 € HT/AN – Maximum : 20 000 € HT / AN

Lot 9 :
Fourniture de viandes fraîches et charcuterie pour la direction animation jeunesses et loisirs
Minimum 7 000 € HT/AN – Maximum : 20 000 € HT / AN

III – L'achat de services

1) La maintenance, la fourniture et la mise en place de matériel de lutte contre l'incendie dans les bâtiments de la ville de CLERMONT-FERRAND

La réglementation impose la vérification annuelle des installations de matériel de lutte contre l'incendie notamment les extincteurs et les RIA. Ces vérifications doivent être effectuées par une entreprise agréée.

Il est proposé de recourir à un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini sur la durée totale du marché, afin de pouvoir au fur et à mesure des besoins commander les prestations d'entretien des installations existantes types extincteurs et RIA principalement, mais également de renouvellement ou de complément afin de maintenir à niveau dans les meilleurs délais nos installations de lutte contre l'incendie.

Le coût global de la prestation est estimé à 136 000 € HT pour les quatre ans du marché, dont 40 000 € TTC sont inscrits au budget sur les imputations 011-020.9-606.28/606.32/615.58-610/544/627-780 et 21-020.9-218.8-651-780..

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché ordinaire en 2 lots

Définition de la nature et de l'étendue des lots *:*
lot n° 1
Nature des prestations :
Maintenance du matériel de lutte contre l'incendie dans les bâtiments de la ville de Clermont Ferrand
valeur mini : 60.000,00 euros H.T. pour les quatre ans du marché
valeur maxi : 175.000,00 euros H.T. pour les quatre ans du marché

lot n° 2
Nature des prestations :
Fourniture et mise en place de matériel de lutte contre l'incendie dans les bâtiments de la ville de Clermont Ferrand

valeur mini : 20.000,00 euros H.T. pour les quatre ans du marché
valeur maxi : 60.000,00 euros H.T. pour les quatre ans du marché

2) Prestations de Relevé des Bâtiments Communaux et dessins de Plans

Dans le cadre du projet VITRUVE, afin de disposer des plans à jour des bâtiments communaux dans un format à trois dimensions et pour permettre une gestion de maintenance, d'occupation et une connaissance des coûts d'exploitation sur ces sites, il s'agit de confier l'établissement de ces plans à un prestataire extérieur par le biais d'un marché public.
Il s'agit d'obtenir des plans en trois dimensions à la norme européenne IFC (Information For Construction)
L'identification des sites à lever se faisant au fur et à mesure de l'avancement de la mise en place du logiciel du Patrimoine Bâti, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini pour 4 ans, le montant mini étant basé sur la levée des bâtiments scolaires.
Le marché sera constitué d'un bordereau de prix unitaire par site, permettant aux candidats une remise des offres en toute connaissance des prestations à exécuter et à la Collectivité une souplesse d'ordonnancement

Le coût global de l'opération est estimé à 205 000 € HT, dont 100 000 € TTC sont demandés au budget 2009 sur l'imputation 20-020.1-203.1-133-733.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
lot unique
valeur mini pour 4 ans : 150 000 euros H.T.
valeur maxi pour 4 ans : 600 000 euros H.T.

Nature des prestations :
Relevé des Bâtiments et Etablissements des plans en trois dimensions à la norme européenne IFC

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants pour :

I – Réalisation de travaux
II – Achat de fournitures
III – Achat de services

I – Réalisation de travaux

1. Peuple et Culture –Aménagement de nouveaux studios de répétition

Appel d'Offres Ouvert

La procédure pour la dévolution des travaux, en corps d'état séparés, d'aménagement de trois nouveaux studios de répétition dédiés à la musique acoustique dans les locaux attribués à « Peuple et Culture », rue Gautier de Biauzat a été lancée le 4 juillet 2008
Le projet a été établi en concertation avec l'association afin de répondre aux attentes exprimées pour développer l'offre de lieu de répétition.

Estimation

Lot 1: Menuiseries intérieures et extérieures	140 000,00 € HT
Lot 2 Plâtrerie_ Faux-plafonds :	57 000, 00 € HT
Lot 3 Revêtements de sols souples :	4 200, 00 € HT
Lot 4 Peinture -revêtements muraux	6 200, 00 € HT
Lot 5 Chauffage-Traitement d'air	28 500, 00 € HT
Lot 6 Electricité	33 500, 00 € HT

La CAO, lors de sa séance du 8 septembre 2008, a pris les décisions suivantes :

Lot n°1 - Menuiseries intérieures et extérieures - Marché n° 08- 223
Entreprise FERREYROLLES
18 rue des Frères Lumière
63100 CLERMONT -FERRAND
Pour un montant de 138 214, 04 € HT

Lot n°2 - Plâtrerie_ Faux-plafonds - Marché n° 08- 224
Entreprise CHARTRON
Zac La Pardieu –9 rue Joseph Desaymard
63100 CLERMONT -FERRAND
Pour un montant de 51 872, 66 € HT

Lot n°3 - Revêtements de sols souples - Marché n° 08- 225
Entreprise AUVERGNE SOLEMUR
ZAC Mozac - 17 rue Blaise Pascal
63200 MOZAC
Pour un montant de 4 349, 93 € HT

Lot n°4 - Peinture -revêtements muraux - Marché n° 08- 226
Entreprise CHARTRON
Zac La Pardieu –9 rue Joseph Desaymard
63100 CLERMONT -FERRAND
Pour un montant de 5 502, 70 € HT

La CAO , lors de sa séance du 15 septembre 2008, a pris la décision suivante :

Lot n°5 - Chauffage-Traitement d'air - Marché n° 08- 227
Entreprise FROID CLIMAT AUVERGNE
ZAC La Novialle -Gergovie
63670 LA ROCHE -BLANCHE
Pour un montant de 26 321, 70 € HT

Lot n°6 : Electricité
La CAO, lors de sa réunion du 25 août 2008, a déclaré le présent lot infructueux (L'acte d'engagement de l'unique entreprise candidate n'a pas été fourni).Elle a décidé de relancer une nouvelle consultation sous la forme d'une procédure négociée avec publicité et mise en concurrence conformément aux articles 35 I 1°, 65 et 66 du Code des Marchés Publics**.**

2. <u>Passation d'un marché complémentaire –Création d'un satellite au groupe scolaire Edgar QUINET – Fondations spéciales</u>

Marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Dans le cadre du projet de la création d'un satellite et de la réhabilitation lourde du groupe scolaire, l'exécution du marché n°08-012, relatif aux travaux de fondations spéciales, pour un montant de 74 500,00 € HT a débuté le 7 juillet 2008.

Les travaux initialement prévus consistent en la réalisation de pieux spires sur une profondeur de 5, 50 mètres. Dès le début de l'exécution, il a été constaté une zone de terrain ayant des caractéristiques de portance très inférieures à celles de l'étude initiale réalisée par le bureau d'études structures (correspondant en particulier à l'emprise de l'ancienne conciergerie démolie).

La solution technique acceptable consiste à ne faire travailler les pieux de la zone incriminée qu'en frottement latéral (sans effort de pointe) mais ce qui impose d'augmenter leur profondeur jusqu'à 17 mètres générant des travaux supplémentaires importants.

Ces travaux complémentaires estimés à 37 950,00 € H.T. ont fait l'objet d'une procédure de marché négocié sans mise en concurrence en application de l'article 35 , paragraphe II, 5° a) du code des marchés publics avec le titulaire du marché initial

La CAO, lors de sa séance du 15 septembre 2008, a pris la décision suivante :

<u>Lot Fondations Spéciales- Marché complémentaire - Marché n° 08- 244</u>
Entreprise FRANKI FONDATIONS
11 rue du Dôme
69630 CHAPONOST
Pour un montant de 30 668, 50 € HT

Le montant du marché complémentaire représente 41,19 % du marché initial.

II – Achat de fournitures

1. Fourniture de logiciels et matériels informatiques

Appel d'offres ouvert- marchés allotis à bons de commandes conclus pour une durée de un an reconductible trois fois.
La commission d'Appel d'offres, lors de sa séance du 23 juin 2008, a retenu les entreprises suivantes :

Lot 1 : Micros ordinateurs et stations de travail
Marché 08-185
Montant minimum : 80 000 € HT
Montant maximum : 320 000 € HT
Titulaire : ARESTE INFORMATIQUE
52 Rue de Romagnat
BP 163
63 173 AUBIÉRE Cedex

Lot 2 : Périphériques et extension de puissance
Marché 08-186
Montant minimum : 15 000 € HT
Montant maximum : 60 000 € HT
Titulaire : Neyrial Centre France
10 rue Patrick Depailler
63000 CLERMONT-FERRAND

Lot 3 : Logiciels
Marché 08-187
Montant minimum : 10 000 € HT
Montant maximum : 40 000 € HT
Titulaire : ARESTE INFORMATIQUE
52 Rue de Romagnat
BP 163
63 173 AUBIÉRE

2. Fourniture d'Equipements de Protection Individuelle – Appel d'offres

Conclu pour 4 ans
Lot 1 : Protection des mains
Marché N° 8230
DESCOURS ET CABAUD - 197 avenue Jean Mermoz - 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
montant estimatif : 10 770,31 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 28 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 120 000 Euros HT

Lot 2 Protection des yeux
Marché N° 8231
OUTIBOIS - 12/14, rue Newton - Z.I. du Brézet 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 2 245,83 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 4 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 24 000 Euros HT

Lot 3 Protection de la tête
Marché N° 8232
CYCLADES INDUSTRIES COFITEC - 38 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 2 007,60 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 2 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 24 000 Euros HT

Lot 4 Protection auditive
Marché N° 8233
GERIN – 20 rue des Dagneaux 63204 RIOM
montant estimatif : 3 321,70 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 6 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 28 000 Euros HT

Lot 5 Protection auditive sur mesure
Marché N° 8234
INTERSAFE ELCEA FRANCE - 18 bis rue des Louveries 78310 COIGNIERES
montant estimatif : 3 178,40 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 2 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 24 000 Euros HT

Lot 6 Protection respiratoire
Marché N° 8235
CYCLADES INDUSTRIES COFITEC - 38 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 6 032,12 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 12 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 48 000 Euros HT

Lot 7 Protection du corps
Marché N° 8236
DESCOURS ET CABAUD - 197 avenue Jean Mermoz - 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
montant estimatif : 9 632,63 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 16 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 60 000 Euros HT

Lot 8 Protection contre les chutes de hauteur
Marché N° 8237
CYCLADES INDUSTRIES COFITEC - 38 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 3 884,70 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 6 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 28 000 Euros HT

Lot 9 Tenues haute visibilité
Marché N° 8238
DESCOURS ET CABAUD - 197 avenue Jean Mermoz - 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
montant retenu celui de **l'option** montant estimatif : 12 937,10 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 16 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 80 000 Euros HT

Lot 10 Articles chaussants de sécurité
Marché N° 8239
OUTIBOIS - 12/14, rue Newton - Z.I. du Brézet 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 38 663,00 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 100 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 320 000 Euros HT

Lot 11 Bottes
Marché N° 8240
CYCLADES INDUSTRIES COFITEC - 38 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif :3 446,62 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 3 200 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 16 000 Euros HT

Lot 12 Protection du corps pour application agroalimentaire
Marché N° 8241
FRANCE SECURITE LYON - 58 avenue des Bruyères 69150 CHARPIEU
montant estimatif : 1 019,20 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 2 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 16 000 Euros HT

Lot 13 Tenue isothermique pour les unités préparations culinaires
Marché N° 8242
DESCOURS ET CABAUD - 197 avenue Jean Mermoz - 63017 CLERMONT-FERRAND CEDEX 2
montant estimatif : 2 932,00 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 2 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 14 000 Euros HT

Lot 14 Casques de protection deux roues motorisés
Marché N° 8243
CYCLADES INDUSTRIES COFITEC - 38 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND
montant estimatif : 2 376,00 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 2 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 10 000 Euros HT

III – Achat de services

1. Location et entretien tenues professionnelles et linge de cuisine pour les restaurants scolaires et UPC.

Appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché à bons de commande d'une durée de trois ans fermes

La CAO, lors de sa séance du 07 juillet 2008, a pris la décision suivante :
Marché n° 08-188
INITIAL SERVICES TEXTILES
Rue Becquerel
65341 BEAUMONT CEDEX
avec un montant minimum de 200 000 euros HT et un montant maximum de 800 000 euros HT définis pour la durée totale du marché.

2. Prestations de surveillance des sites, des équipements et des manifestations événementielles, culturelles ou sportives organisées par la Ville de Clermont-Ferrand

Appel d'offres ouvert- marchés ordinaires à bons de commandes conclus pour une durée de un an reconductible trois fois.
La commission d'Appel d'offres, lors de sa séance du 8 septembre 2008, a retenu l' entreprise suivantes :
Marché 08-221
Montant minimum : 70 000 € HT
Montant maximum : 270 000 € HT
Titulaire : PAG SURVEILLANCE
93, rue Claude Guichard
63 000 CLERMONT-FERRAND

3. Prestation de services avec la SASP ASM CLERMONT AUVERGNE

La Commission d'Appel d'Offres du 15 septembre 2008 a autorisé la signature d'un contrat de prestation de service avec la SASP ASM CLERMONT AUVERGNE.

Les principaux axes de ce partenariat sont :
- Le développement de l'image de la Ville de Clermont-Ferrand au niveau national,
- Des actions de proximité sur Clermont-Ferrand.

La SASP étant propriétaire de son nom et de son image, la procédure retenue est celle des marchés négociés sans publicité, ni mise en concurrence selon l'article 35 II 8° du Code des Marchés Publics.

Le marché 08-200 a été attribué pour un montant de 225 418,06 € HT.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les marchés avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié.

MARCHES PUBLICS – AVENANTS

La poursuite de l'exécution de certains marchés nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

I - Marchés de travaux

1. Avenant au marché n°06-097 : Fourniture de matériaux de construction – Lot 21 : peinture

Le marché n°06-097 relatif à la fourniture de matériaux de construction (lot 21 : peinture) a été attribué à l'entreprise PRO COLOR pour un montant minimum de 20 000 € H.T. et un montant maximum de 80 000 € HT.
A ce jour, notre fournisseur propose une nouvelle gamme de produits : des colorants sans solvant et des peintures à faible teneur en COV (Composés Organiques Volatiles)
Afin d'inclure au marché les catalogues correspondant à ces produits (Richard COLORANTS - remise 15% et peinture UNIKALO – remise 28 %) il est nécessaire de passer un avenant au marché initial sans augmentation des montants minimum et maximum.

L'avis de la Commission d'Appel d'offres n'est pas nécessaire pour signer cet avenant.

2. Avenant de transfert de marchés à la société CELIUM ENERGIES CENTRE

Par acte sous seing privé à effet du 28 février 2008, la société ISS ENERGIE a cédé son fonds de commerce de maintenance, d'exploitation, de travaux de génie civil et d'installation de chauffage, de génie climatique, de plomberie ainsi que de fabrication, de pose et de vente de matériels électriques, électroniques et acoustiques de matériels de télésurveillance qu'elle exploitait à Clermont-Ferrand, à la Société CELIUM ENERGIES CENTRE.

Afin de formaliser cette cession, il convient de passer des avenants de transfert pour tous les marchés passés avec la société ISS ENERGIE en qualité d'entreprise individuelle ou en qualité de membre du groupement titulaire ; les marchés concernés sont les suivants :

-marché n°05-005 Travaux de chauffage dans les bâtiments communaux –
Lot n° 1 Zone Nord
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°05-006 Travaux de chauffage dans les bâtiments communaux –
Lot n° 2 Zone Sud
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°05-205 Travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement –
Lot n° 4 Travaux d'entretien et réparation des réseaux d'eau et d'assainissement
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°05-206 Travaux sur réseaux d'eau potable et d'assainissement –
Lot n° 5 Construction de branchements neufs d'eau potable et d'assainissement
Transféré à : Groupement d'entreprises SADE/GRAVIERE/CELIUM ENERGIES/ROBINET – Mandataire : SADE

-marché n°07-101 Aménagement de la Rue du Pré Juge - Travaux d'eau et d'assainissement
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°07-131 Aménagement d'un satellite de restauration au Groupe Scolaire MERCOEUR – Lot n° 8 Plomberie Sanitaires
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°04-074 MPA Réparation des hydrants et appareils de puisage
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

-marché n°08-060 MPA Installation de vannes motorisées et d'un débitmètre électromagnétique aux Sources de Marpon
Transféré à : CELIUM ENERGIES CENTRE

L'avis de la Commission d'Appel d'offres n'est pas nécessaire pour signer ces avenants.

3. Avenant au marché n° 07-130 MPA
   Extension du buron de la Ville de Clermont Ferrand – Lot n°3 : Couverture

Le marché n°07-030MPA relatif aux travaux d' extension du Buron de la ville de Clermont Ferrand lot 3 couverture a été attribué à l'entreprise NAILLIER pour un montant initial de
54 895,29 € HT.

En cours d'exécution de chantier , des travaux supplémentaires sont apparus indispensables. Ces travaux correspondent :

- aux demandes du bureau de contrôle pour répondre aux exigences de sécurité
- aux demandes du bureau d'étude des fluides pour les installations de ventilation et chauffage

Ces travaux supplémentaires d'un montant de 8 234 ,29 €HT nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 63 129,58 € HT soit une augmentation de 14,9%

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 15 septembre 2008.

4. Avenant au marché n°06-102
   Extension du buron de la Ville Clermont Ferrand – Lot n°7 : Carrelage, faïence

Le marché n°06-102 relatif aux travaux d'extension du buron de la ville de Clermont Ferrand lot carrelage faïence a été attribué à l'entreprise SEA AYMAIN pour un montant initial
de 37 583,45 € HT.

En cours d'exécution de chantier, des travaux supplémentaires sont apparus indispensables.
Ces travaux correspondent aux prestations demandées dans l'arrêté de permis de construire. Supprimées lors de la passation du marché initial pour des raisons financières, elles sont aujourd'hui considérablement réduites mais répondent aux exigences imposées.

Ces travaux supplémentaires d'un montant de 5 596,80 €HT nécessitent la passation d'un avenant pour porter le montant du marché à 43 180,25 € HT soit une augmentation
de 14,9 %

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 15 septembre 2008.

II – Marchés de fournitures

1. Avenants aux marchés d'alimentation avec la DAJL

La Commune de Clermont Ferrand s'est engagée, par le biais d'une convention signée avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public, à assurer l'hébergement et la restauration d'un groupe de 45 jeunes encadrés par 6 adultes, durant la période de rénovation des locaux qui les accueillent habituellement.
Le surplus d'achat est chiffré de la manière suivante :
-Marché n°05-180 – Lot 1 : épicerie : + 5 100 € H.T.
-Marché n°05-181 – Lot 2 : boissons : + 2 250 € H.T.
-Marché n°05-182 – Lot 3 : produits laitiers et ovo-produits : + 1 650 € H.T.
-Marché n°05-183 – Lot 5 : produits surgelés : + 1 500 € H.T.
-Marché n°05-184 – Lot 6 : viande et charcuterie : + 1 950 € H.T.
-Marché n°05-213 – fruits et légumes frais : + 1 950 € H.T.
-Marché n°05-247 – pain et viennoiseries : + 1 200 € H.T.

Il convient de passer un avenant aux marchés précédemment listés afin de prendre en compte cette augmentation qui représente 15 % du montant maximum de chacun des marchés.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 15 septembre 2008.

2. Avenant de transfert au marché n°06-051/1MPA – Fourniture et installation de 2 sorbonnes de laboratoire

La société MIDILABOR, titulaire du marché pour la fourniture et l'installation de deux sorbonnes de laboratoire (marché n° 06-051/1 MPA lot n° 3) a fait l'objet d'une mise en liquidation judiciaire. Suite à la vente du fonds de commerce à la société SA SCOP CREALABO (constituée par les ex-salariés d'AIRT 3000, établissement secondaire de MIDILABOR), celle-ci nous a informés qu'elle est en mesure de poursuivre l'exécution du marché en cours.

Il est proposé de passer un avenant de transfert du marché n° 06-051/1 MPA au profit de la Société SA SCOP CREALABO sise rue de la Gare à LAIGNE EN BELIN (72220).

L'avis de la Commission d'Appel d'offres n'est pas nécessaire pour signer cet avenant.

3. Avenant n°1 au marché 08-077 « Equipement de spectacle » -
Lot n°2 : Machinerie Salle Boris Vian

Le chantier de travaux de machinerie et serrurerie actuellement en cours Salle Boris Vian fait apparaître la nécessité d'une sécurisation magnétique d'un niveau supérieur à celui initialement prévu.
Cela concerne une échelle à crinoline reliant la scène et le grill technique.
Il est donc nécessaire de passer un avenant au marché n°08-077 afin de prendre en compte cette modification.
Le montant du marché s'élève à 18 126.00 € H.T.

Cet avenant représente un surcoût de 2 305.00 €H.T., soit 12.70% d'augmentation par rapport au marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 15 septembre 2008.

4. Avenant de transfert à la société CYCLADES INDUSTRIE

La société CYCLADES INDUSTRIE est titulaire des marchés suivants pour la ville :
- Marché de Fourniture d'équipements de protection individuelle
Avenant N°2 au marché 05-160 : lot 5 : Protection respiratoire
Avenant N°3 au marché 05-162 : lot 7 : Protection contre les chutes de hauteur
Avenant N°2 au marché 05-163 : lot 8 : Tenues de protection diverses / sécurité
Avenant N°3 au marché 05-165 : lot 10 : Bottes

- Marché de Fourniture d'effets d'habillement, articles chaussants et accessoires pour tous les services de la Ville
Avenant N°3 au marché 06-037 : lot 13 : Tenues de travail personnel masculin
Avenant N°3 au marché 06-038 : lot 14 : Tenues Pluie/Froid
Avenant N°3 au marché 06-040 : lot 16 : Tenues service Eau et Assainissement

Par décision de l'associé unique en date du 30 Mai 2008, cette société a fait apport à la société FIDEST désormais dénommée MABEO INDUSTRIES, à titre de fusion, de la totalité de son actif à charge pour elle de reprendre la totalité de son passif.
En conséquence de cette fusion par voie d'absorption, il est nécessaire de passer des avenants de transfert. Le titulaire de ces marchés devient donc la société suivante :

MABEO INDUSTRIES – 18 avenue Arsène d'Arsonval Cenord – 01000 BOURG EN BRESSE

L'avis de la Commission d'Appel d'offres n'est pas nécessaire pour signer ces avenants.

III – Marché de services

1. Avenant n°2 au marché n° 04-204 pour la gestion du parc de stationnement Place du 1er Mai

L'exécution du marché pour la gestion du parc de stationnement Place du 1er Mai arrive à échéance le 31 Octobre 2008.

Compte tenu des difficultés de gestion et de responsabilités rencontrées dans l'exécution de ce marché, notamment liées à la double compétence parc relais / parc horaire du parking du 1er mai, une réflexion est actuellement engagée par la Ville pour optimiser la gestion de ce parc.
Dans ce contexte et dans l'attente d'un accord entre les différents partenaires sur ce dossier (Clermont Communauté , SMTC, Ville…) , il conviendrait de proroger la durée du marché actuel pour une durée de 5 mois.

La société SAPX propose de maintenir, sans révision de prix, le montant mensuel du marché à savoir 3 570,02€ HT soit 17 850,10 € HT au total pour les 5 mois de prolongation.

Le montant initial du marché est donc augmenté de 11,8 %.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 08 septembre 2008.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 octobre 2008

Pour Le Maire et par délégation,
l'Adjoint en charge des marchés Publics

Alain BARDOT